

SAINTE FOY SAINT SULPICE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 JUILLET 2026 A 20 H 30

Date de la convocation : 16 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres excusés : 2

Nombre de membres absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués le 9 juin 2026, se sont réunis en session ordinaire salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur M. MIOMANDRE Mickaël, Maire.

PRESENTS : MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - TRICAUD M. – THIVOLET D. – MOREL P. - BACHELLERIE J-F. – COUTURIER C. – REBOUX A. – REY M. – GAUDIN S. - ARTHAUD V. – PÉPIN L.

ABSENT EXCUSE : DE OLIVEIRA F. (a donné procuration à MIOMANDRE M.) – RICO S. (a donné procuration à PONVIANNE G.)

ABSENT : JURINE T.

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. **Madame MOREL Paulette est désignée secrétaire de séance.**

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2026 ;
- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Projet d'extension de la Boulangerie ;
- Création d'un poste non permanent à l'école ;
- Divers :
 - Personnel communal
 - Ecole
 - Lave-vaisselle Grenette

1 – Projet d’extension de la Boulangerie - Délibération N° DEL2026-07-36

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu’il y a lieu de valider officiellement le projet d’extension de la Boulangerie, tel que présenté lors des conseils municipaux des 16/05/2025 et 07/11/2025, et pas uniquement le plan de financement et les demandes de subventions connexes.

A l’unanimité, le conseil municipal approuve le projet d’extension de la Boulangerie.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	12	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	2	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

Monsieur Gilles PONVIANNE, 1^{er} adjoint, propose un compte-rendu de l’avancé du dossier suite aux différentes réunions de la commission Bâtiments. Pour rappel, selon l’estimation financière de l’architecte, le montant du projet s’élève à 88 500 € HT.

Pour le lot « Maçonnerie », 2 devis ont été reçus. Le devis le moins disant a été retenu, d’une entreprise locale, pour 23 512.87 € HT. Le chantier devrait commencer en septembre.

Dans l’idéal, les lots « étanchéité » et « menuiseries extérieures » seront réalisés avant la fin de l’année. Pour cela, un courrier de consultation sera adressé la semaine prochaine aux entreprises sélectionnées par la commission « Bâtiments ».

Les lots « Plâtrerie », « Electricité » et « Carrelage » seront approfondis à la rentrée.

2 – Création d’un emploi non permanent – Délibération N° DEL2026-07-37

Monsieur le Maire indique à l’assemblée que le projet de contrat d’apprentissage à l’école a dû être abandonné. Afin de pallier au besoin en personnel sur les temps méridien et périscolaires compte-tenu de l’augmentation significative des effectifs de l’école, il est proposé de créer un emploi non permanent pour l’année scolaire 2026-2027, à raison de 3h/jour (planning à définir) ; soit un poste de 10.87h/semaine – 47.12h/mois – annualisées, du 01/09/2026 au 02/07/2027.

Au printemps 2027, la question d’un contrat d’apprentissage pour la rentrée suivante pourra de nouveau être étudiée.

Après discussion, le Conseil Municipal à l’unanimité, approuve la création d’un emploi non permanent à l’école pour 47.12h/mois à compter du 01/09/2026.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	12	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	2	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

➤ **Personnel communal :**

Madame BERTHET Véronique, agent en poste à l'école depuis le 01/09/2023, actuellement en CDD depuis 3 ans, a fait la demande d'obtenir un CDI. Après s'être renseignés auprès du Centre de Gestion de la Loire, il n'est pas possible de proposer un CDI à un agent contractuel tant qu'il n'a pas effectué 6 années de CDD. Aussi, compte-tenu du sérieux, de l'assiduité et de la satisfaction donnée par Mme BERTHET depuis 3 ans, il est envisagé de la titulariser au 1^{er} septembre 2026.

➤ **Ecole :**

- **Table extérieure :** une table extérieure a été demandée par le personnel de l'école afin de pouvoir surveiller les enfants qui jouent dehors tout étant disponible pour jouer avec les plus petits à des jeux de société. Après s'être renseignée, Mme Solène GAUDIN indique que des tables de pique-nique sont en vente chez CELLE, pour un prix de 250 €. Il sera donc demandé à l'agent communal d'en récupérer une et de l'installer d'ici la rentrée.
- **Climatisation :** M. Dominique THIVOLET, adjoint aux bâtiments communaux, a demandé plusieurs devis pour l'installation de système de climatisation à l'école, notamment dans la classe des grands qui est particulièrement chaude en été (plus de 32° lors de l'épisode caniculaire de juin). Différents systèmes sont proposés : système cassette 4 voies intégré au faux plafond, système mural, etc. Mme Solène GAUDIN présente également les tarifs des climatisations mobiles (un appareil prêté par une famille de l'école a pu permettre de maintenir une température confortable dans la classe des maternels). Différentes subventions peuvent être sollicitées pour aider au financement des systèmes de rafraîchissement : la Région, EDF, la Banque des Territoires. Un webinaire est proposé prochainement à ce sujet afin de pouvoir mieux comprendre les différentes enveloppes.

➤ **Projecteur terrain de tennis :**

L'ASSF a demandé s'il était possible de modifier l'orientation d'un des projecteurs du terrain de tennis afin de pouvoir éclairer le city-stade lors de leurs entraînements.

➤ **Salle Grenette :**

Le lave-vaisselle a été reçu et sera utilisable prochainement.

➤ **DECI :**

Compte-tenu des nombreux incendies, M. REBOUX André pose la question de la situation géographique et de l'état de fonctionnement des différents Points d'Eau d'Incendie (PEI) de la commune. Monsieur le Maire indique qu'un travail de recensement a été fait lors du précédent mandat par M. Dominique THIVOLET et M. Thierry JURINE. Des visites de repérages opérationnels sont régulièrement effectuées par le SDIS et des contrôles effectués par la SAUR. La question du branchement sur les systèmes d'irrigation des agriculteurs (Canal du Forez) est soulevée et devrait être approfondie par le SDIS. Une présentation des PEI pourra être faite lors d'un prochain conseil.

Procès-verbal de la séance du 19 juin 2026

Le procès-verbal de la séance du 19 juin 2026 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	12	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	2	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

Clôture de la séance à : 22 heures.

SIGNATURES

Mickaël MIOMANDRE,

Paulette MOREL,

Maire et Président de séance :

Secrétaire de séance :

